



**Raoul
SAADA**

La lettre du Maire

Préservez notre cadre de vie en luttant contre les incivilités

C'est sans doute la demande qui revient le plus souvent dans les discussions avec les Buxéennes et les Buxéens.

Nous partageons pleinement cette volonté légitime et nous mettons tout en œuvre pour la satisfaire.

Cependant nous notons très fréquemment que la notion de cadre de vie n'est pas la même pour tous.

Il existe pourtant des règles collectives à respecter, qui sont contenues dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Mais pas seulement. Ces règles sont parties prenantes d'un contrat tacite entre personnes d'une même communauté. Elles sont étroitement liées à la notion du bien vivre ensemble, qui fait appel au respect d'autrui, de ses biens et de son environnement, public et privé.

Pourtant certaines personnes semblent ignorer ces règles en s'en affranchissant délibérément. C'est ainsi que nous devons lutter quotidiennement contre les travaux et les constructions sans autorisation ou sans permis (clôtures, maisons,...), les défrichages de parcelles classées en zone Espace Naturel Sensible, les occupations illégitimes,... Et ce ne sont que des exemples !

Cette situation nous conduit régulièrement à faire arrêter des travaux mis en œuvre sans autorisations et pour cela faire intervenir la Gendarmerie ou la Police Municipale Communautaire, dresser des procès-verbaux d'infractions qui sont transmis au Procureur de la République, demander la remise en état des terrains.

Il faut avoir conscience que toutes ces actions monopolisent du temps des agents municipaux et représentent un coût certain pour la collectivité mais nous sommes résolus à ne pas laisser quelques-uns détruire petit à petit ce cadre de vie au détriment d'une grande majorité qui le respecte.

Pour éviter tout désagrément, n'hésitez pas à vous rapprocher du Service Urbanisme de la Mairie qui vous conseillera sur la marche à suivre pour réaliser vos travaux en toute quiétude.

Nous tenons à notre cadre de vie. C'est ensemble que nous le préserverons.



LES 20 ET 27 JUIN PROCHAINS, JE VOTE POUR MES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX !

Les conseillers régionaux sont élus pour une durée de 6 ans au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel.

Les conseillers Départementaux représentant chaque canton, forment un binôme (femme-homme) élu pour une durée de 6 ans au scrutin majoritaire à 2 tours.

Ces deux scrutins sont déterminants pour votre quotidien - **Compétences Régionales** : transport et mobilité, lycées, formation professionnelle, etc - **Compétences Départementales** : social, collèges, voiries, aménagement du territoire, etc...

En Juin retrouvons-nous

et maintenons ensemble les gestes barrières !

05 Juin Parking Bibliothèque (19h)
Festival de Jour de Nuit

Boissy accueille une escale le **samedi 05 Juin à 19h sur le parking de l'Espace Jean Jaurès** (bibliothèque / conservatoire). La Compagnie Internationale Alligator vous présentera un spectacle intitulé « **SOUS LES PAVES** », UN SPECTACLE POETIQUE, UN SPECTACLE COUP DE POING avec comme thématique « Et si on démontait le monde pour mieux le reconstruire »

« Sous les pavés » met en rue et en scène l'épopée de personnes échappées d'un sombre futur, qui se confrontent avec notre présent composite et déconcertant. Trois complices habitants du quartier, vont les embarquer dans une visite décalée, à la fois grinçante et drôle de notre 21 siècle.

Une métaphore, une allégorie sur les tourments et les tragédies de notre époque, mais aussi les utopies, les rêves et les espoirs.

Un spectacle poétique, drôle, engagé, une ode sans complaisance aux exclus, aux femmes, aux citoyens, aux enfants, aux associations, aux étrangers, aux personnes de tous milieux et de tous âges, à tous ceux qui se battent, se mobilisent et œuvrent pour un monde plus juste et plus solidaire.

Dans cette volonté qu'a la municipalité de rendre la Culture accessible au plus grand nombre, ce spectacle sera entièrement gratuit.

Important : du fait du couvre-feu toujours en vigueur, le spectacle a été avancé à 19h. Une jauge sera déterminée en fonction des conditions sanitaires en vigueur au moment du spectacle.



19 Juin Espace Pasteur - Ancien cimetière (18h)
Fête de la Musique

Réservez votre samedi 19 Juin !

De 18h à 22h15, la musique investit la pelouse de l'espace Pasteur (ancien cimetière).

Sur une scène de 50m2, quatre groupes vont se succéder dans une ambiance festive et colorée; Pour satisfaire le plus grand nombre, différents styles musicaux seront présents (Rap, Variété, Pop, Rock...). Une offre de restauration sera également présente. N'oubliez pas de prendre de quoi vous installer !

18h00 : BUX. Groupe de jeunes artistes Buxéens qui vient de sortir son premier album. Un projet sous la forme d'un carnet de voyage. A découvrir !

18h45 : KAWA. Duo guitare-voix acoustique professionnel qui vous propose des reprises de chansons en français et en anglais dans une ambiance chaleureuse et intimiste. Son répertoire est très varié.

20h : COVER SESSION. Le groupe harmonise des chansons qui ont traversé le temps et que nous avons tous en mémoire. Pop-Rock-Folk-Swing-Funk se mélangent pour notre plus grand bonheur !

21h15 : TELEGRAPH. Un trio rock formé en 2016 lors d'un road-trip sur la côte ouest des Etats-Unis. Un moment de partage à ne pas manquer sur scène ! Spectacle et ambiance garantis !

26/27 Juin Dans tout le village (9h-18h)
Vide-Maisons

+ de 130 Exposants !

Samedi 26 et Dimanche 27 Juin de 9h à 18h, ce sont **plus de 130 sites sur l'ensemble de la commune** qui ont répondu présents pour ce Vide-Maisons géant.

Nous vous rappelons que l'exposition ne peut se faire sur l'espace public (trottoirs, rues, impasses...) et que l'évènement est interdit aux professionnels.

Il faudra vous assurer que les visiteurs puissent aisément circuler dans votre allée, cours, jardin en respectant les gestes barrières. **Vous pouvez retrouver l'ensemble des sites sur le plan présent dans ce Boissy Infos.** Il sera également disponible sur le site de la mairie. Un kit signalétique permettant d'identifier plus facilement les sites participant à l'opération sera distribué peu avant dans chaque boîtes aux lettres (ballons /affiches).



MA VILLE A DU TALENT : LA POTERIE A L'HONNEUR !

Pour ce second volet, Isabelle BEDEL, buxéenne passionnée de poterie, nous ouvre les portes de son atelier !

Isabelle vous propose de venir visiter son atelier boutique de sculptures et céramiques Raku japonaises (sur rendez vous).

Vous y trouverez des petits animaux, bols, plats et des sculptures en Raku.

De quoi faire des petits cadeaux originaux, fait main et locaux.

Le Raku est une technique de céramique japonaise qui date du 16^{ème} siècle. À l'époque, ils cuisaient leurs bols pour la cérémonie du thé. La cuisson consiste à sortir les pièces incandescentes du four à 1000 degrés.

Un choc thermique se crée sur l'email et fait apparaître des craquelures. La pièce est ensuite enfumée dans des copeaux de bois. Le résultat est toujours surprenant et la pièce est unique !

Isabelle organise des stages de Raku pour adultes, enfants à partir de 6 ans et aussi pour les adultes et enfants en situation de handicap.

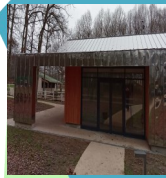
Les stages se font le samedi de 14h à 17h en 2 séances. Une séance de modelage et l'autre séance pour la cuisson Raku(Sur inscription).

Vous pouvez offrir un stage Raku à un proche, c'est un cadeau plutôt original.

La création et le modelage permettent de prendre du temps pour soi, de partager des moments conviviaux entre ami(es), couple, famille. Toujours dans la bonne humeur et à la fin vous repartez avec votre œuvre !!!

N'hésitez pas à contacter Isabelle Bedel pour de plus amples informations : 16 rue de la gare - Boissy-sous-Saint-Yon - 06 02 35 97 51 - www.isabellebedel-sculpture.fr

Mail : isabellebedel@hotmail.fr



[Économie Locale]

DES ENTREPRISES BUXÉENNES À L'HONNEUR

Trois entreprises de Boissy Sous Saint-Yon ont été mises récemment à l'honneur par l'obtention d'un prix ou par un article de presse ou par un reportage télévisé. Ce qui témoigne de la vitalité et du potentiel du tissu économique de notre commune. Nous tenons à les féliciter de ces succès dont nous sommes fiers et qui, nous l'espérons, en appellent d'autres. Ils nous encouragent dans la politique de soutien à nos acteurs économiques.

CREATIONS CHOCOLAT à la télévision (<https://www.youtube.com/watch?v=KKQBv9bCRyc>)

Quelques jours avant les fêtes de Pâques, l'émission **Direct Auto (150 000 téléspectateurs en moyenne)** sur la chaîne C8 (groupe Canal Plus) est venue chez Créations Chocolat pour tourner un reportage ayant trait à la fabrication des autos en chocolat pour la période pascale.

Une demi-journée de tournage pour quelques minutes de montage où **la ville de Boissy-Sous-Saint-Yon est citée**. Le savoir-faire de CREATIONS CHOCOLAT est présenté en compagnie d'autres professionnels chocolatiers de renom dans ce reportage qui aura permis de faire découvrir notre artisanat local.

Dès la diffusion de l'émission le samedi 3 avril, CREATIONS CHOCOLAT a reçu de nombreux appels de félicitations mais surtout de nouveaux clients motivés pour venir à la boutique. Certains sont venus de loin jusqu'à Boissy pour repartir avec leurs voitures en chocolat (deudeuche, cox, combi, sport/prestige) et étaient enthousiastes à l'issue de leur visite.



CREATIONS CHOCOLAT - 68 AV de Paris, 91790 Boissy-sous-Saint-Yon - Tel : 06 64 96 67 76
<http://www.creation-chocolat.fr>

MAISON ET CLOTURE - Nouveau lauréat du concours TP'up de la Région Paris Ile-de-France

Créée il y a 40 ans, Maison et Clôture est une entreprise familiale installée à Boissy Sous Saint-Yon depuis 14 ans. Elle propose aux particuliers une large gamme de produits fabriqués sur mesure et à votre goût par une équipe de Compagnons professionnels reconnus : *portails et clôtures, vérandas, pergolas, carports, extensions en ossature bois, , garde-corps...*

Maison et Clôture **accompagne ses clients dans leur projet de A à Z et sans intermédiaire** depuis l'étude jusqu'aux finitions. Par ce prix, décerné selon des critères très exigeants (Viabilité de l'entreprise, Pertinence de la stratégie, Potentiel de création d'emploi, Contribution du projet au développement de l'Ile-de-France, Respect des enjeux environnementaux et sociétaux), MAISON ET CLOTURE entre dans le cercle restreint des entreprises dont les perspectives de développement sont reconnues et soutenues par la Région Paris Ile-de-France.

Ce soutien institutionnel, que moins de 250 entreprises ont obtenu sur toute la Région Parisienne, permet à MAISON ET CLOTURE d'accélérer sa croissance pour les prochaines années en modernisant son outil de production, augmentant la capacité de fabrication et en recrutant de nouveaux collaborateurs sur le site de Boissy-sous-Saint-Yon.

Trois nouveaux collaborateurs ont ainsi été recrutés au cours de cette dernière année pourtant difficile et d'autres recrutements sont d'ores et déjà envisagés.

Maison et Clôture vous accueille du lundi au samedi - 7 Chemin de la Ferté Alais, 91790 Boissy sous Saint Yon - Tel : 01 64 95 61 00 - <https://www.maison-et-cloture.fr>



MTB dans le journal de la presse économique nationale CAPITAL



Depuis plus de 40 ans, l'entreprise familiale MTB Tôlerie, installée à Boissy sous Saint Yon, met tout son savoir-faire de haute précision en tôlerie, soudure et finition au service de clients industriels et des artisans. Dotée de son propre bureau d'études et d'un important parc de machines-outils, qui pour certaines sont commandées numériquement, MTB Tôlerie est capable de travailler avec une très grande précision l'inox, l'aluminium, l'acier, le cuivre et le laiton. Elle réalise ainsi des pièces sur mesure de l'unité jusqu'à des séries de 10 000 pièces.

Avec ses 15 collaborateurs, MTB Tôlerie bénéficie d'une grande réactivité et d'une souplesse dans ses processus de production.

De grands donneurs d'ordres comme Général Electric, CEA, BNP ont fait confiance à MTB Tôlerie mais aussi une multitude d'artisans.

Enfin MTB Tôlerie recrute, chaque année, deux à trois nouveaux apprentis qui sont à leur tour formés par leurs aînés.

Ce savoir-faire industriel, qui répond aux enjeux industriels d'aujourd'hui, a fait l'objet d'un article dans le journal Capital paru fin mai. N'hésitez pas à vous le procurer pour y découvrir cette belle entreprise Buxéenne.

Alors n'hésitez pas à les consulter : MTB, 16 chemin du Procès, 91790 Boissy Sous Saint Yon - Tel : 01 64 91 31 60 - www.mecanique-tolerie-boissy.fr

ANNULATION DE LA « FÊTE LA BIODIVERSITÉ » !

Nous aurions aimé vous remercier pour votre participation, mais malheureusement cet évènement festif n'a pas pu être maintenu suite à une décision préfectorale liée au contexte sanitaire.

Nous espérons pouvoir organiser ultérieurement ces rencontres, ateliers, conférences et expositions avec les associations, les écoliers, et les bénévoles prévus et plus que motivés ! Notre ambition étant de mieux connaître la biodiversité pour mieux la protéger, mieux connaître les effets et les conséquences du réchauffement climatique, mettre en œuvre des pratiques, des idées, pour limiter notre impact environnemental en consommant moins et mieux.

L'objectif est aussi d'informer sur les bonnes pratiques liées au développement durable et de sensibiliser les citoyens à ces enjeux. Observer la nature et prendre le temps de la regarder, créer un lien entre la nature et les citoyens. Qu'est-ce que la biodiversité ?

Comment la préserver ? Les menaces ? Les solutions ? " **La Biodiversité constitue l'assurance -vie de la vie elle-même**" (Geneviève Gaillard)

En effet, notre environnement a besoin d'un engagement fort des citoyens. Les statistiques ne sont pas bonnes, l'essentiel des espèces sauvages est en déclin, les écosystèmes se déstabilisent. Les prévisions à venir pour la qualité et la disponibilité de l'eau ne sont pas engageantes, le réchauffement climatique va aggraver les tensions déjà existantes.

En France 18% des espèces vivantes sont déjà éteintes ou menacées (source : ONB). Dans notre région très concernée, l'Agence Régionale de la Biodiversité rapporte qu'environ 30% des espèces de plantes, oiseaux et libellules sont menacées ou ont déjà disparu, pour les papillons de jour ce chiffre atteint près de 40%.

Les raisons principales sont les destructions d'habitats liées à l'urbanisation, l'usage des sols et le type de cultures agricoles, ainsi que l'utilisation d'insecticides. **Protéger la biodiversité, c'est préserver la capacité des générations futures à vivre dans un environnement équilibré, c'est donc fondamental !** De nombreuses associations sont engagées pour œuvrer à la protection de l'environnement, certaines d'entre elles avaient prévu d'être présentes à notre Fête de la Biodiversité pour vous rencontrer et vous offrir la possibilité de les rejoindre. **Nous pourrions vous les présenter prochainement dans Boissy-Info, en attendant de pouvoir les retrouver, avec plaisir.**

La ville de Boissy continuera à sensibiliser et informer les citoyens à la préservation de la biodiversité, et à différentes actions mises en place.



PRIME POUR LES VÉLOS ÉLECTRIQUES

Les vélos à assistance électrique sont maintenant éligibles à la prime à la conversion, jusqu'alors réservée à l'acquisition d'une voiture, d'une moto ou d'un scooter électrique. Cette mesure a été votée le 9 avril dernier par les députés, via un amendement gouvernemental déposé par Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique,

dans le cadre de la loi Climat et Résilience.

L'usage du vélo a notamment été amplifié depuis le début de la crise sanitaire, les autorités gouvernementales, régionales ou locales encourageant les citoyens à davantage utiliser le vélo dans leurs déplacements quotidiens.

Les modalités exactes et montant de la prime sont encore à préciser

A l'heure actuelle, nous ne connaissons pas encore tous les détails exacts ni le montant de cette prime pour l'achat d'un VAE. On sait par contre que la prime s'appliquera lors de l'acquisition de tout type de vélos, pourvu qu'ils soient bien électriques : vélos pliants, tricycles ou encore vélo-cargos. Pour ces derniers, un *Bonus vélo [est prévu] pour l'acquisition de vélos cargo plus onéreux mais qui permettent des usages beaucoup plus variés*," a précisé Barbara Pompili. La prime devrait être plafonnée à un montant défini puisque dans le cas des 2-roues motorisés électriques elle est limitée à 1 100 € pour les personnes dont le revenu fiscal est inférieur à 13 500 € et d'à peine 100 € pour tous les autres.

Repas et Colis de Noël



REPAS ET COLIS DE FIN D'ANNEE POUR LES SENIORS

Comme tous les ans, la commune propose aux personnes âgées de plus de 66 ans un repas ou un colis de fin d'année, sur INSCRIPTION. **Le repas sera organisé le samedi 04 décembre 2021 à midi au gymnase.** Si, pour des raisons sanitaires, celui-ci devait être annulé, un colis sera proposé aux personnes inscrites au repas.

Les colis seront distribués à la Grange aux Anneaux lundi 06 décembre après-midi et mardi 07 décembre toute la journée. Certains colis pourront être distribués à domicile dans les jours qui suivent **seulement si vous avez l'impossibilité de venir ou d'envoyer quelqu'un venir le chercher.**

Afin d'organiser au mieux ces prestations, et de respecter les délais de commande, nous vous remercions de bien vouloir remplir un coupon (repas ou colis) à disposition au CCAS, et de le rapporter, rempli, **UNIQUEMENT au CCAS** (au bureau de poste) et **OBLIGATOIREMENT avant le 30 septembre 2021. Les bulletins rapportés après cette date ne seront pas pris en compte.** Pour les personnes ne pouvant se déplacer, vous pouvez appeler le service social qui vous inscrira par téléphone : 01 64 95 79 40.

OPERATION UN ARBRE UNE NAISSANCE !

Quelques nouvelles de l'opération « un arbre pour une naissance » organisée par les commissions Ecologie – Développement Durable et 4S. Les arbres et arbustes choisis pour l'espace public seront plantés dans le parc de l'Ormeteau, probablement fin novembre (« **A la sainte Catherine, tout bois prend racine !** »), à **confirmer ultérieurement**. Ce même jour, nous convierons aussi les parents qui ont souhaité planter arbres et arbustes chez eux, et nous leur offrirons à cette occasion.

Un arbre Une Naissance



ATELIER EQUILIBRE DU CCAS :

Atelier Equilibre - CCAS

Les ateliers équilibre organisés par l'association SIEL BLEU reprendront le jeudi 10 juin en extérieur ou à la Grange aux Anneaux, à confirmer par des affiches au CCAS (09 61 66 79 40) et à la Grange aux Anneaux.



Point sur les vaccins : *Pour tout renseignement sur les vaccins :* voir votre médecin traitant, et/ ou sur le site : <https://solidarites-sante.gouv.fr/grands-dossiers/vaccin-covid-19/>

Toutes les personnes majeures sont maintenant éligibles à la vaccination. Les 16-17 ans avec pathologie à haut risque peuvent aussi prendre rendez-vous.

Les centres de vaccination d'Arpajon, d'Etrechy, de Ste Geneviève des Bois, entre autres, fonctionnent à plein temps. Tous les soignants de Boissy, les listes du CCAS, les agents et élus assurant des permanences ou des transports notamment au centre d'Arpajon, contribuent à une avancée majeure de la vaccination pour les buxéens.

Régulièrement, sans vous décourager, rendez-vous sur <https://www.doctolib.fr/vaccination-covid-19/essonne>.

Les agents de la MSAP (au bureau de poste) peuvent vous aider dans cette démarche si vous prenez rendez-vous au 01 64 95 79 40. Pour le centre d'Arpajon vous pouvez aussi téléphoner au : 01 69 26 15 05 et taper 1. Et bien sûr, continuez de prendre bien soin de vous.



Dès le 31 mai :

**Ouverture de la vaccination
à toutes les personnes
de plus de 18 ans.**



LA TRIBUNE D'EXPRESSION, UN DROIT QUI FAVORISE LA DÉMOCRATIE

LE SAVIEZ-VOUS ?

Lors du conseil Municipal du 17 décembre, le **Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le Règlement Intérieur du Conseil Municipal** qui prévoit un droit d'expression de toutes les sensibilités représentés au sein du conseil municipal. Ce principe démocratique ancré dans nos convictions doit être respecté afin d'informer les habitants et de garantir une pluralité des points de vue.

LA PAROLE AUX ÉLUS DE LA LISTE MAJORITAIRE - BONJOUR BOISSY

Chers Buxéennes, Chers Buxéens,

Notre liste Bonjour Boissy s'est présentée à vos suffrages il y a un an en revendiquant son statut de « **Sans Étiquette** ».

« Sans Étiquette » ne veut pas dire « apolitique ». La liste Bonjour Boissy est constituée de personnes de sensibilités politiques et sociales différentes. Cette diversité constitue une force et une richesse que nous vérifions au quotidien dans la conduite des affaires municipales et qui garantit une représentation plurielle des citoyens.

En cette période d'élections départementales et régionales, les membres de la liste Bonjour Boissy sont naturellement sollicités de toutes parts pour apporter leur soutien aux différents candidats.

Fidèle à ses engagements collectifs, Bonjour Boissy n'apportera son soutien à aucune candidature.

Pour autant, il nous semble important que chacun de ses membres puisse faire état, en toute transparence et en toute honnêteté, de ses convictions surtout dans la période socialement mouvementée et incertaine que nous vivons.

La ligne de conduite de Bonjour Boissy ne doit donc pas les empêcher de mettre en avant, **personnellement et individuellement**, leurs convictions et de soutenir telle ou telle liste.

Comme chacun d'entre nous s'y est engagé, nous veillerons collectivement à ce que cette démarche personnelle soit source de richesse pour notre commune et à garantir la pluralité au sein de l'équipe municipale qui reste « Sans Étiquette ».



LA PAROLE AUX ÉLUS DE LA LISTE MINORITAIRE - LE FUTUR DE BOISSY

Voilà déjà un an de prise de fonction de la nouvelle équipe !

Lors de la campagne, la défense de la démocratie participative faisait écho dans nos rues. Le questionnaire citoyen « Boissy ville douce » en est une application.

Cependant, il est étonnant que soit mentionnée "élaboré par la commission Urbanisme", lorsque celle-ci ne s'est réellement et officiellement réunie qu'une seule fois en un an (le 10/12/2020). Il serait dommageable que la démocratie participative, tant mise en avant, ait une face cachée mettant également à défaut le code général des collectivités territoriales « permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale ». Nous pouvons aussi se demander, si cette commission ne se réunit pas : que devient le suivi des permis de construire et l'aménagement de notre commune ? La crise de la COVID-19 a certainement ralenti de nombreux projets municipaux. Nous espérons tous que la situation s'améliore et que le vote du premier budget de ce mandat permette la réalisation des nombreuses promesses.

En attendant, prenez soin de vous et de vos proches !



AGENDA JUIN 2021 * - INFOS PRATIQUES



SAMEDI 5 JUIN

**Essonne verte /
Essonne propre**

SAMEDI 5 JUIN

Festival de Jour de Nuit

19h00 - parking Bibliothèque

SAMEDI 19 JUIN

Fête de la musique

18h00 Espace Pasteur

DIMANCHES 20 et 27 JUIN

**Élections Régionales et Canto-
nales - 8h00-20h00**

Bureau 1 : Mairie

Bureau 2 : Ecole Maternelle

Bureau 3 : Ecole Elementaire

SAMEDI 26 et DIMANCHE 27 JUIN

VIDE MAISONS

9h00-18h00 Dans tout le village - voir Plan

**Sous réserve des conditions sanitaire*

**Modernisation des paiements
en Mairie : PayFip !**

Les moyens de
paiement proposés par la ville
s'élargissent avec PayFip.

**Un moyen de paiement en ligne
sécurisé, simple et rapide
pour régler vos avis
de sommes à payer**
Service gratuit,
disponible 24h/24 et 7j/7

BIENVENUE A L'AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE (ASVP) :

C'est avec un immense plaisir que nous avons accueilli le 17 mai dernier, **un Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP)**, qui viendra renforcer l'équipe des services techniques de la ville. Il aura donc pour fonction principale, d'assurer une médiation permanente, de lutter contre les incivilités du quotidien, d'être présent aux points écoles à l'ouverture comme à la fermeture. Il sera en outre le relais privilégié avec les agents de police municipale et pourra notamment nous aider à lutter plus efficacement contre les dépôts sauvages ou le démarrage de constructions illégales. **Nous vous remercions de lui réserver un accueil chaleureux et bienveillant.**



INSCRIPTION SCOLAIRE - RENTREE 2021



INSCRIPTIONS SCOLAIRES - ECOLE PUBLIQUE FONTAINE SAINT LUBIN

Les inscriptions des enfants nés
en 2018 pour la rentrée
scolaire 2021-2022 sont ou-

vertes.

Renseignements en mairie au 01.64.91.92.93 ou sur le
site internet de la commune.

Documents nécessaires pour l'inscription : livret de fa-
mille, justificatif de domicile de moins de 3 mois, pièce
d'identité du/des représentant/s légal/aux, copie du
carnet de vaccinations.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES - ECOLE PRIVEE SAINT THOMAS BECKET

Inscriptions des enfants de la TPS (2 ans et demi) au CM2
auprès de la directrice Mme Loiseau au 01.60.82.06.58.

RECENSEMENT MILITAIRE / CITOYEN

Les jeunes nés en **2005** doivent se présenter en mairie, à

la date de leur anniversaire, afin d'effectuer les
formalités de recensement, munis du livret de famille,
de leur carte d'identité ainsi que d'un justificatif de
domicile.

PHARMACIES DE GARDE

DIMANCHE 06 JUIN BRETIGNY SUR ORGE	LA FONTAINE	☎ 09 84 37 88 12
DIMANCHE 13 JUIN ARPAJON	BACHELET	☎ 01 64 90 00 15
DIMANCHE 20 JUIN MONTHLERY	CENTRALE	☎ 01 69 01 00 27
DIMANCHE 27 JUIN BRETIGNY SUR ORGE	MAISON NEUVE	☎ 01 60 85 04 88

**Sous réserve de modifications de dernière minute*

MAISON MEDICALE DE GARDE

Contactez le centre de régulation **01 64 46 91 91** - samedis de 14h à 20h /
dimanches et jours fériés de 8h à 20h



Le Boissy Infos est conçu et réalisé par la cellule communication, les services municipaux et les associations buxéennes.

Imprimé par ID'Imprim - Directeur de la publication : Raoul Saada / Dépôt légal : Juin 2021

Mairie de Boissy-sous-Saint-Yon - Hôtel de Ville Place du Général De Gaulle - 91790 Boissy-sous-Saint-Yon - Tél. 01.64.91.92.93

<http://www.boissy-ssy.fr/>

